

Compte Rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 19 Décembre 2018

Présents :

Etienne HAÏ, Dominique BRISSON, Nathalie CREPIN, Claudine RENAUD, Mickaële RENARD, Marie-Claude RICHARD, Didier BASSET, Alexandre LEMARIÉ, Gilbert MARINEL, Martial QUETTE, Mikaël PHILIPPOT,

Absents excusés :

Solange HERAULT Pouvoir à Gilbert MARINEL
Jean-Marc POIGNANT Pouvoir à Marie-Claude RICHARD

Absents :

La séance débute à 18 h 30

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 6 Novembre 2018
- Surcoût de la création d'un arrêt du transport scolaire à Buire
- APV 2019 : Demande de subvention
- Terrain du Tartre
- Cantine Garderie : Tarifs 2018-2019
- Montant alloué aux cadeaux de Noël des enfants du village
- Fin de contrat de l'employé municipal
- CARCT : Conseil d'exploitation Assainissement : Représentant
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 NOVEMBRE 2018

CREATION ET SURCOÛT D'UN ARRÊT DE TRANSPORT SCOLAIRE A BUIRE (DEL 2018 30)

La commune avait demandé à la Région Hauts de France la desserte du hameau de Buire pour les collégiens revenant le soir du collège Jean Rostand.

La solution trouvée consiste à poursuivre l'itinéraire du bus jusqu'à la commune de Bonnesvalyn pour y faire demi-tour ce qui allongera le parcours quotidien de 8 kilomètres.

Cet aménagement aura un surcoût annuel d'environ 1621 € dont 50 % sera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **EMET** un avis favorable pour créer cet arrêt et prendre en charge le coût à hauteur de 50% de cette desserte supplémentaire

Pour : 13

AISNE PARTENARIAT VOIRIE 2019 : DEMANDE DE SUBVENTION
(DEL 2018 31)

Une subvention a été demandée au dispositif AISNE PARTENARIAT VOIRIE de l'année 2019 pour les travaux suivants : **REFECTION DU CHEMIN DE LA LOGE**

Le montant des travaux s'élève à : 69 456, 90 € TTC, la subvention demandée s'élève à 26 625, 15 € et le reste à charge communal serait de 42 831, 75 €

Le Conseil Municipal de la commune d'Epoux-Bézu **sollicite et s'engage** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans, depuis l'APV 2019, à partir de la date de notification et à affecter à ces travaux 42 831, 75 € sur le budget communal.

Pour : 13

TERRAIN DU TARTRE: AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LANCER LA
PROCEDURE DE VENTE (DEL 2018 32)

La commune a l'intention de vendre le terrain du Tartre cadastré ZN N° 37 d'une superficie de 20 a 40 ca lieudit Le Tartre.

Le Conseil municipal **autorise** Le Maire à engager la procédure de vente de cette parcelle.

Pour : 13

CANTINE GARDERIE : TARIFS 2018-2019 (DEL 2018 33)

Monsieur le Maire indique que les tarifs de restauration scolaire pour l'année 2018-2019 restent inchangés et sont les suivants :

Pour les enfants résidant à Epoux-Bézu :

Cantine : 4, 40 € Garderie : 2, 05 €

Pour les enfants ne résidant pas à Epoux-Bézu :

Cantine : 5, 30 € Garderie : 2, 40 €

Ces tarifs resteront en application au 1^{er} janvier 2019.

Pour : 13

MONTANT ALLOUÉ AUX CADEAUX DE NOËL DES ENFANTS DU VILLAGE
(DEL 2018 34)

Comme chaque année, la commune offre un cadeau de Noël aux enfants de la commune et aux enfants scolarisés à l'école d'Epoux-Bézu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **EMET** à l'unanimité, un avis favorable pour la somme de 10 € par enfant.

Pour : 13

■ **Fin de contrat de l'employé municipal :**

Le Contrat à Durée Déterminée de l'employé municipal se termine au 31 mars 2019.
Le Conseil municipal décide de reconduire sa collaboration avec la commune.

- **CARCT : Conseil d'exploitation Assainissement : Représentant**

La commune doit être représentée au Conseil d'exploitation Assainissement qui sera créé à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le représentant de la commune de Epaux-Bézu sera Marie-Claude RICHARD

QUESTIONS DIVERSES

AGENDA :

Vœux de la municipalité : vendredi 18 Janvier 2019 18h 30 à la Salle des Fêtes

Randonnée d'hiver : dimanche 27 janvier 2019

Vœux CARCT : lundi 28 Janvier 2019 à 18 h 00 à Neuilly Saint Front

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15

Vu par nous, Etienne HAY, Maire de la commune d'Epaux-Bézu, pour être affiché le 14 Janvier 2018

A Epaux-Bézu, le 14 janvier 2018
Le Maire, Etienne HAY

